APPEL A PROPOSITION DE SESSIONS SPECIALES

Chères et chers collègues,

Le 55^{ème} colloque de l'Association de Science Régionale de Langue Française (ASRDLF) se tiendra à Caen, du 4 au 6 juillet 2018. Comme dans les colloques précédents, en parallèle des sessions spécifiques de la thématique du colloque et des sessions récurrentes, il est possible de proposer l'organisation de sessions spéciales qui entrent dans le champ de la science régionale.

Les propositions de sessions spéciales devront être retournées pour le **09 décembre 2017** et envoyées à l'adresse <u>asrdfl2018@gmail.com</u>

Thématiques spécifiques au colloque 2018 :

- T1 Les liens et interdépendances entre les collectivités territoriales et les autres acteurs économiques (associations, entreprises, ...)
- T2 Les impacts de la régionalisation sur les territoires et pour les acteurs économiques
- T3 Innovations et nouvelles formes de coopération entre acteurs pour un développement territorial durable

Rappel des thématiques récurrentes :

- A Méthodes et modélisation
- B Ressources et facteurs de la croissance régionale et urbaine soutenable
- C Politiques régionales et urbaines, évaluation
- D Développement des territoires
- E Concurrence spatiale, économie publique, fiscalité locale et territoriale
- F Economie urbaine, territoire, espace, théorisation et modélisation

Consignes aux organisateurs des sessions spéciales :

Les organisateurs d'une session spéciale doivent soumettre un argumentaire scientifique développé sur la fiche de présentation jointe à cet appel. Cet argumentaire doit présenter la thématique proposée pour la session spéciale ainsi que l'appel à soumission de communication. Le comité d'organisation encourage fortement les organisateurs de sessions spéciales à solliciter eux-mêmes les communications, en particulier celles provenant de jeunes chercheurs (doctorants ou jeunes docteurs).

Le choix des communications qui seront retenues pour chaque session sera fait à partir d'une double évaluation (un membre du comité scientifique et un organisateur de la session spéciale). Le nombre de sessions spéciales est limité à 30.

Les résultats de l'évaluation des propositions par le comité scientifique, validés par le comité d'organisation, seront annoncés aux proposants début janvier 2018. L'appel général à communication sera lancé le 15 janvier 2018 et ouvert jusqu'au 15 mars 2018.

